



separation couple non marié avec 2 enfants et maison

Par **auzolle**, le **27/02/2011** à **12:18**

je vie avec mon compagnon depuis bientôt 14 ans.Voila bientôt 5 ans que celui çi à arreter de fumer et qu'il me demande dans faire autant.Après plusieurs tentatives je me rend compte que je ni arriverai pas. Aujourd'hui, nous sommes devant une impasse ou lui ne veut pas m'accepter comme je suis et que moi, n'arrive plus à lui donner ce qu'il me demande.Plutot dur a accepter (remaitre 14 ans de vie commune en question pour une cigarette)mais irrévocable.Nous avons donc dessidé de nous séparer et vendre la maison dans l'aquelle mes filles (léa 10ans) et (lily 4ans) on grandi.je voudrai savoir comment cela va ce passer pour la vente car nous l'avons achetée tous les deux.Il gagne plus que moi, meme si je travail et n'ai jamais cesse de travailler meme après la naissance de mes deux filles.Est ce que je dois rester habiter la maison,si je pars, est ce que je dois continuer a payer le credit, et pour nos filles , si on choisi la garde alterner comment cela se passe qui allé voir pour trouver des réponses .

Par **Domil**, le **27/02/2011** à **12:30**

Vu que vous n'êtes pas mariés, il n'y a pas d'autres règles définies que celles de l'indivision. Vous pouvez rester dans la maison (s'il part vous devrez lui payer un loyer correspondant à sa part dans la maison), lui aussi peut rester (vous ne pouvez le contraindre à partir), et réciproquement.

Chacun doit continuer à payer son crédit.

La vente se fera que si les deux sont d'accord (si non, il faudra passer par une vente judiciaire). Le partage du fruit de la vente ne pourra se faire que si les deux sont d'accord (sinon il faudra faire un partage judiciaire)

Quant aux enfants, il faudra faire valider votre accord par le JAF et sans accord, faire une requête au JAF pour qu'il décide.

Par **auzolle**, le **27/02/2011** à **17:21**

merci domil pour m'avoir fourni des réponse aussi rapidement.Je vous donnerai de mes nouvelles quand ma situation aura évolué, en attendant veuillez recevoir mes sincères salutations;